



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 27 mai 2024

DELIBERATION N°2024-034

Envoyé en préfecture le 07/06/2024
Reçu en préfecture le 07/06/2024
Publié le
ID : 038-213802812-20240527-DELIB2024_034-DE

L'an 2024, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Sophie CUTAJAR pouvoir à Nathalie GOIX.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/03/2024

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25/03/2024. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-034 : Décision modificative n°1 au budget communal 2024 : ouverture de crédits

Gérard FEY, Rapporteur

RAPPELLE que la collectivité a souscrit un emprunt de type *intracting* auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Cet emprunt de 500 000 € sur trois ans prévoit trois versements annuels : 170 000 € en 2024 et en 2025, puis 160 000 € en 2026.

De manière comptable, il convient ainsi de prévoir une recette à l'article 1641 pour le montant total du contrat « intracting » soit 500 000€ car il s'agit de l'engagement souscrit. Le versement réalisé par la CDC en 2024 à hauteur de 170 000€ viendra solder pour partie ce titre.

Parallèlement, une dépense doit être comptabilisée à l'article 2764 "créances sur des

particuliers et autres personnes de droit privé" pour le montant de 170 000,00 € ultérieurs car il s'agit de constater la créance de la commune à l'encontre de la CDC.

Il est ainsi **PROPOSE** les ouvertures de crédits suivantes :

Section d'INVESTISSEMENT				
	Recettes	Dépenses	BP 2024	Total
	Augmentation de crédits	Augmentation de crédits		
Article R 1641	+330 000,00 €	-	170 000,00€	+500 000,00 €
TOTAL chapitre 16	+330 000,00 €	-	170 000,00€	+500 000,00 €
TOTAL Recettes d'investissement 2024	+330 000,00 €	-	2 885 500,00 €	3 215 500,00 €
Article D 2764	-	+330 000,00€	0,00€	+330 000,00€
TOTAL D chapitre 27 « Autres immobilisations financières »	-	+330 000,00€	0,00€	+330 000,00€
TOTAL Dépenses d'investissement 2024	-	+330 000,00€	2 330 000,00 €	2 660 000,00€

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord pour les ouvertures de crédits indiquées ci-dessus.
Décision adoptée à l'unanimité.
Pour : 19

Affiché le : 09/06/2024
Reçu en préfecture le : 09/06/2024
Exécutoire le : 09/06/2024

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 28/05/2024

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA

